

L'eau potable à Muttersholtz : un service de première nécessité

Elle est utilisée essentiellement pour le lavage, la cuisine, la boisson et l'arrosage des plantes. Il suffit d'ouvrir le robinet et l'eau coule dans nos évier, lavabos, douches, WC ... Il n'en a pas toujours été ainsi. Ce dossier vise à faire le point sur ce service essentiel, son histoire, son fonctionnement aujourd'hui et son avenir : pourra-t-on toujours distribuer une eau de qualité sans traitement ?

Le réseau d'adduction d'eau potable date de 1955. Le captage dans la nappe phréatique et le château d'eau ont été construits à la limite des bans de Hilsenheim et de Muttersholtz. Avant, c'était dans des puits privés ou communaux qu'on cherchait l'eau. Depuis le château d'eau, elle est distribuée dans les 2 communes précitées et à Bindernheim. L'eau pompée dans la nappe phréatique à environ 20 m de profondeur est stockée pendant quelques heures dans la partie haute du château d'eau. Ensuite elle descend par la force de la gravité vers nos maisons. C'est le principe des vases communicants. Aujourd'hui, c'est le Syndicat départemental des eaux et de l'assainissement d'Alsace-Moselle (SDEA) qui est l'instance compétente. Il a pris le relai du Syndicat local qui regroupait les 3 communes concernées. Mais c'est toujours localement, au sein de la Commission locale « Périmètre du Ried de Marckolsheim », que les décisions se prennent. Patrick Barbier et Jean-Marc Gander sont les délégués de la commune de Muttersholtz. C'est notamment le prix du service qui est décidé à ce niveau. Il est de 1,86 € TTC par m³, redevances Agence de l'eau et TVA comprises. Une eau minérale en bouteille est proche de ce prix... mais pour un litre ! Cet argent permet l'entretien du réseau et la protection de la ressource.

Inquiétudes pour la qualité

Elle est de très bonne qualité bactériologique, très dure (c'est dû au calcaire des graviers rhénans qui constituent la partie solide de notre nappe phréatique) et moyennement nitrée. Et cela sans aucun traitement, même pas de chloration. Cette qualité est pourtant fragile. Depuis les années 1950, l'agriculture de la Plaine d'Alsace s'est intensifiée. C'est-à-dire qu'elle utilise des produits de synthèse pour augmenter les rendements des cultures, lutter contre les herbes sauvages et protéger les plantes contre les insectes

et les champignons. Ces produits solubles peuvent être lessivés par les pluies et entraînés vers la nappe phréatique et se retrouver, certes en faible quantité, dans l'eau distribuée. C'est notamment le cas des engrais nitrés. Le graphique ci-contre montre l'évolution des teneurs en nitrate depuis 1984. La tendance était à la hausse jusqu'en 2000, date à laquelle le seuil de potabilité (50 mg/l) a failli être atteint. D'autres polluants issus essentiellement du désherbage chimique sont régulièrement détectés par les analyses mais à des teneurs heureusement très faibles, en-dessous des limites admises.

Vers une agriculture bas impact

La tendance à la baisse des nitrates depuis 2000 est le résultat des efforts des agriculteurs, aidés par les instances publiques, à réduire l'usage des fertilisants. On appelle cela la fertilisation raisonnée qui consiste à mettre la bonne dose au bon moment pour éviter les surplus qui s'infiltreraient dans le sol et la nappe. Une autre pratique s'est développée : les cultures pièges à nitrate (moutarde par exemple : voir photo ci-dessous) semées à l'automne pour capter les nitrates excédentaires. Plus récemment, sous l'impulsion du SDEA, de nouvelles tendances se dessinent et Muttersholtz se distingue aussi dans ce domaine : les cultures à bas niveau d'impact. Elles sont implantées surtout dans l'aire d'alimentation du captage c'est-à-dire le périmètre amont, sachant que la nappe coule du sud vers le nord. De manière générale, les cultures biologiques (par la Ferme Peter et celle des Acacias) sont privilégiées car elles n'utilisent aucun produit de synthèse. La culture de la Silphie (par la ferme de Rémy Meyer), plante ne nécessitant que peu d'engrais et aucun pesticide (voir l'Avis n°82) a pris une belle place. L'été dernier, l'Earl du Cygne a planté de la camomille biologique. Avec l'aide financière de l'Agence de l'eau, le SDEA a aussi proposé des Paiements pour services environnementaux (PSE) qui permettent de rémunérer les agriculteurs qui s'engagent à réduire l'usage des pesticides et à maintenir une couverture hivernale des sols. Deux exploitations de Muttersholtz y ont adhéré.

Pour plus d'infos : <https://www.sdea.fr/index.php/fr/1-eau/1-eau-et-moi/1-eau-dans-ma-commune>



L'avis des Muttersholtzois(es) pour lire les articles complets: www.muttersholtz.fr

Coralie Welsch, chargée de mission
préservation de la ressource en eau au SDEA

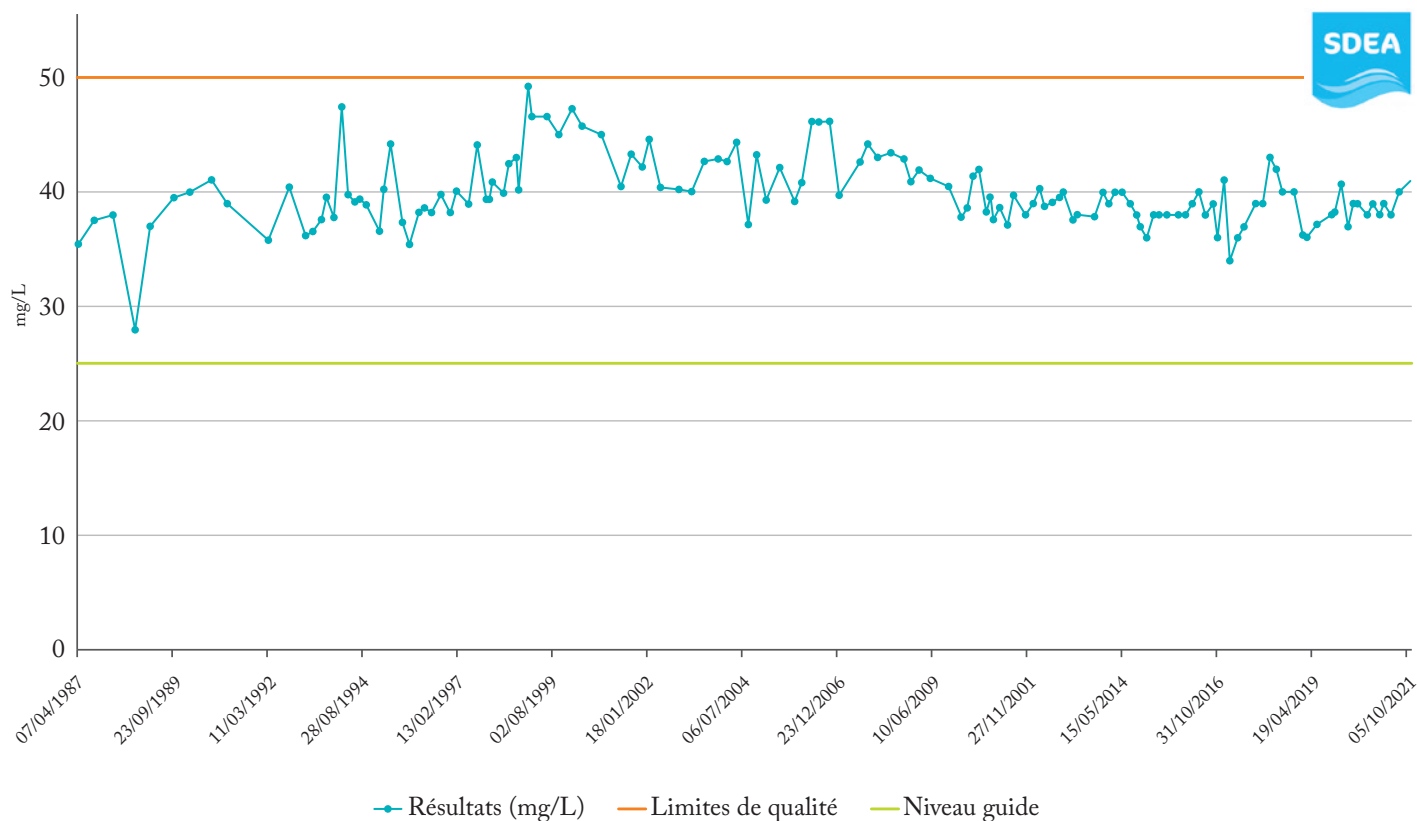


« L'objectif de la Mission Eau est de mettre en place des actions territoriales avec les acteurs locaux pour préserver la qualité de l'eau en amont [...]. Ici dans le secteur du Ried, nous sommes sur la nappe phréatique rhénane et toute action que l'on a sur les sols peut avoir un impact direct sur la nappe. Les actions préventives sont donc particulièrement importantes. »

Pierre Sigwalt, brasseur



« L'eau est la matière première principale du brasseur, elle représente 80 à 90 % de la composition de la bière. Le SDEA, à travers le réseau de Hilsenheim - Muttersholtz - Bindernheim, nous fournit une eau de très bonne qualité bactériologique, non chlorée, ce qui est très important pour une utilisation en brasserie. »



Les paiements de services environnementaux

Issus du Plan biodiversité du gouvernement de 2018, le dispositif des Paiements de services environnementaux (PSE) rémunère les services environnementaux rendus par les agriculteurs et incite à la performance environnementale des systèmes d'exploitation agricole. Il est organisé par le SDEA, financé à 80% par les Agences de l'eau et accompagné par la Chambre d'agriculture. Dans l'aire d'alimentation du captage d'eau de Muttersholtz-Hilsenheim-Baldenheim-Mussig, il s'appuie sur l'engagement volontaire de 9 agriculteurs sur près de 900 ha. Cultures bas niveau d'impact (agriculture bio, silphie, camomille), réduction des pesticides et couverture permanente des sols sont des services rendus pour la qualité de l'eau.

Le grand syndicat des eaux d'Alsace-Moselle (SDEA)

C'est l'un des plus grands en France. Il regroupe 737 communes et concerne plus d'un million d'usagers. Il gère 240 réservoirs, 120 stations d'épuration, 115 000 km de réseaux d'eau et d'assainissement et 65 000 km de rivière. C'est un service public, les dirigeants sont les élus des communes concernées et il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer. Les décisions continuent à se prendre dans des commissions locales et même le prix de l'eau reste différencié localement. Les élus peuvent s'appuyer sur plus de 700 agents compétents qui assurent une gestion de proximité efficace et réactive. Le Maire de Muttersholtz en est un des Vice-Présidents, il est chargé de la protection de la nappe phréatique et du dialogue agricole.

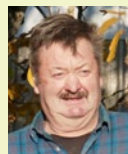
En savoir plus : <https://www.sdea.fr>

Rémy Meyer, agriculteur retraité



« Je cultive de la Silphie depuis 2019 dans le périmètre de protection de l'eau potable. La Silphie reste en place une quinzaine d'années, aucun pesticide n'est nécessaire durant tout le temps que la culture est en place. Au bout de quelques années d'implantation, les racines devraient atteindre la nappe phréatique, ce qui permettra de limiter, voire d'éviter l'irrigation. »

Roland Sigwalt, agriculteur retraité



« La dernière innovation est la culture de la camomille destinée à la production d'huiles essentielles, avec deux parcelles dans la zone de captage d'eau. Cette culture est peu consommatrice en eau et sans intrants (engrais et pesticides). Ce qui représente un bel effort pour la protection de la ressource en eau. »